



Auto-entrepreneur, bidouillage, etc.

Par **Titelfe**, le **17/10/2012 à 13:32**

Bonjour à tous,
Je vous écris car je suis dans un véritable dilemme.
Je suis actuellement vacataire pour plusieurs entreprises de ma région. Mes revenus sont (très) modestes et inégaux, et mes horaires très aléatoires, mais je suis assurée d'être dans la légalité, et... Moi, ça me rassure.
Pour des actions ponctuelles, je suis devenue auto-entrepreneur en septembre. Statut que je n'ai pas encore utilisé depuis, puisque pour l'instant, les entreprises que j'ai démarchées favorisent la vacataire.
Or, une entreprise dans une autre région, me propose de venir rejoindre son équipe en tant qu'auto-entrepreneur, payé 1700€ brut/mois pour 35h/semaine.
Pour se "protéger" le gérant m'assure que mon planning changera semaine après semaine ; et quand je lui présente l'objection du "salaire" proche de celui d'un salarié (une fois qu'on a calculé le salaire net...), mais sans ses avantages et sécurités, me conseille de n'en déclarer qu'une partie...
Ce qui me met un peu mal à l'aise.
Le gérant ne veut pas entendre parler de salariat bien sûr, trop de charges...
Je voulais savoir s'il était quand même possible pour moi de travailler pour cette entreprise, pour quelques mois (maximum 6), en tant qu'auto-entrepreneur, en déclarant l'intégralité de mes revenus (bien sûr), ou si cela est trop risqué pour moi comme pour l'entreprise?
Merci d'avance...

Par **chaber**, le **17/10/2012 à 17:39**

bonjour
vous avez raison de soulever le problème. En fait cela ressemble à un salariat déguisé pour échapper aux charges.
consultez le site ci-dessous
<http://aide-creation-entreprise.info/Auto-entrepreneur-sous-traitance>